

COMMISSION DE DISTRICT DE L'ARBITRAGE

La Commission se réunit tous les Lundis de 18 h à 20 h

Tél. Direct : 04.94.08.60.49

Réunion restreinte du lundi 13 janvier 2020

P.V. N° 20

Président : M. Patrice BOUREAU.

Secrétaire : M. Jean REDAUD

Représentant des arbitres, élu au CD : M. Patrick FAUTRAD

Présents : MM. Michel ALEXANDRE – Romain BOUGET – Cyril BOUREAU – Cédric DERVEAUX – Michel EBRARD – Pierre HOLLECKER – Noël LANDON – Serge PAPA.

INFORMATIONS

Conformément aux dispositions de l'art. 80 des R.S. du District du Var, les décisions de la Commission de District de l'Arbitrage sont susceptibles d'appel en 2ème instance devant la commission d'appel règlementaire du District.

Pour être recevable, l'appel doit être interjeté par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club, ou par l'adresse e-mail officielle des clubs ou de l'arbitre concerné délivrée par la Ligue de la Méditerranée, dans un délai de sept jours, à compter :

- de la première présentation de la lettre recommandée ;
- du jour de la transmission de la décision par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) ;
- du jour de sa notification par tout autre moyen permettant de faire la preuve de sa réception (jour de la remise en mains propres...).

Les frais de dossier d'un montant de 46 EUROS seront portés au débit du compte du club réclamant (ou adressés par chèque s'il ne s'agit pas d'un club et pour les arbitres appelants).

Le non-respect intégral de ces formalités entraîne l'irrecevabilité des appels.

RAPPEL AUX ARBITRES

1 – Dans le cas de changement de club, l'arbitre a l'obligation d'en aviser la CDA ainsi que la commission du statut de l'arbitrage avant de procéder à une demande de licence avec son nouveau club.

2 – La commission rappelle aux arbitres qu'en aucun cas ils ne doivent accepter les chèques de particuliers en règlement de leurs frais d'arbitrage.

RAPPEL AUX CLUBS

Les clubs ne sont pas tenus de régler les frais d'arbitrage aux arbitres dès lors que ceux-ci ne présentent pas les formulaires officiels prévus à cet effet.

COURS DE FORMATION ET PERFECTIONNEMENT DES SECTEURS

- **Secteur est varois** : Salle ST JEAN à PUGET SUR ARGENS, tous les **mercredis de 18h00 à 20h00 à compter du 11/09/19**
- **Secteur centre var** : Salle du tir à l'arc à BRIGNOLES, tous les **vendredis de 18h00 à 20h00 à compter du 13/09/19**
- **Secteur ouest varois** : Siège du District du Var à LA GARDE, tous les **mercredis de 18h00 à 20h00 à compter du 11/09/19**

CORRESPONDANCE (reçue depuis la dernière réunion)

DES ARBITRES :

- **M. Tom DE NUNZIO** : au sujet d'une erreur ou oubli d'un remboursement de frais d'arbitrage d'une rencontre U17 D1 du 15/12/19.
- **M. Cédric DERVEAUX** : excuses et certificat médical justifiant de son absence lors d'une rencontre du 12/01/20.
- **M. Rachid SIAFA** : certificat médical justifiant d'une indisponibilité tardive du 21/12/19.
- **M. Driss BEN GHOUA** : nouvelles coordonnées postales.

- **M. José CAUDMONT** : remerciements pour sa désignation en coupe du Var seniors.
> Récusant un club suite à l'agression d'un arbitre.
- **M. Brahim GUENTOUR** : excuses et explications pour son absence lors d'une rencontre U16 D1 du 05/01/20.
- **M. Affid NAMOUCHI** : excuses, explications et justificatif patronal pour son absence lors d'une rencontre de coupe du Var senior du 05/01/20.
- **M. Anass ZENNOUHI** : au sujet de sa notification récente.
- **M. Saïd BALIDOU** : récusant un club.
- **M. Thomas CARLIER** : au sujet de ses désignations.
- **M. Sébastien HOLLECKER** : demandant à commencer à officier lors des compétitions seniors.
- **M. Bruno CHARETTE** : carton d'arbitrage relatif au dépôt de réserves techniques survenu lors d'une rencontre senior D2 du 12/01/2020. En attente de la confirmation des réserves par le club réclamant.

DEMANDES DE REMBOURSEMENT

FRAIS D'ARBITRAGE (FA) ou DEPLACEMENT (FD) transmises au comptable de la CDA :

- **M. Sophian SAOULI** : FD rencontre critérium U18 D2 du 15/12/19 à charge de **T. MOUTILLON**, absent.
- **M. Mohamed MEDJRAB** : FD rencontre critérium U18 D2 du 05/01/2020 à charge du **GARDIA CLUB**, absent.
- **M. Benoit MADELAINE** : FD rencontre féminines à 11 du 22/12/19 à charge pour moitié chacun du **SC DRAGUIGNAN** et du **FC PUGETOIS**, tous deux absents.
- **M. Hugo FREDERIC** : FA rencontre de coupe du Var U15 à charge du **FC PUGETOIS** pour absence de moyen de règlement des frais d'arbitrage.
- **MM. Mourad EL JATTARI – Frédéric AMOROSO** : FD rencontre U15 D1 du 04/01/2020 à charge du **RC LA BAIE**, absent.
- **MM. Mohamed FAOUZI – Dominique CARPENTIER** : FA rencontre U15 D2 à charge du **GARDIA CLUB** pour absence de moyen de règlement des frais d'arbitrage.
- **M. Mohamed BOUCHNIBA** : FD rencontre U14 D2 du 14/12/19 à vérifier pour imputation.
- **M. Bilel MEDINI** : FA rencontre senior D4 du 03/11/19 à charge du **CSK VAL DES ROUGIERES** pour absence de moyen de règlement des frais d'arbitrage.
- **M. Morgan BOE** : FD rencontre U15 à 8 du 23/10/19 à charge de l'**OL ST MAXIMIN**, absent.
- **M. Faouzi KHALFI** : * FD rencontre U15 D3 du 14/12/19 à charge du **RC LA BAIE**, absent.
* FA rencontre senior D3 du 15/12/19 à vérifier pour imputation.
- **M. Mickaël ETRILLARD** : FD rencontre U17 D2 du 04/01/20 à charge pour moitié chacun du **SC COGOLIN** et du **SO LE MUY**, tous deux absents.
- **M. Magid AGGOUNE** : FD rencontre U18 D1 à charge de l'**EFC FREJUS ST RAPHAËL**, absent.
- **M. Samy PELLETIER** : FD rencontre U15 D2 du 11/01/20 à vérifier pour imputation.
- **M. Frédéric GROS** : FD rencontre senior D4 du 12/01/20 à charge du **SO LE LAVANDOU**, absent.
- **MM. Mourad EL JATTARI – Alexandre VOILOT – Abdelkader BEN ALLEL – Frédéric AMOROSO – Tom DE NUNZIO – Maxime PELLICOT** : FA rencontres tournoi PITCH U13 du 11/01/20 à charge du District.

INDISPONIBILITES :

- **M. Clovis GOUVERNET** : le 11/01/20 – les 02 et 09/02/20 – les 08, 15 et 29/03/20 –
Les 05/04 et 10 et 17/05/20.

DES CLUBS :

1) DEMANDES D'ARBITRES (Transmises dès réception aux responsables des désignations) :

A) DEMANDES POUR TOUTE LA SAISON 2018/2019 :

B) DEMANDES PONCTUELLES :

- **FC PUGETOIS** : un arbitre pour leur rencontre de féminines à 11 du 12/01/2020.
- **ES FLASSANS** : un arbitre pour leur rencontre U15 D3 du 02/02/20.
- **SO LE LAVANDOU** : trois arbitres pour leur rencontre senior D4 du 19/01/20.

2) INFORMATIONS OU DEMANDES DIVERSES :

- **STADE TRANSIAN** : au sujet de propos excessifs d'un arbitre lors d'une rencontre de féminines.
- **RC LA BAIE** : demandant les mêmes arbitres que pour l'**UST ST TROPEZ** le 19/01/20, tous deux jouant à la suite l'un de l'autre.

DIVERS :

- **MAIRIE DE BRIGNOLES** : adressant les vœux à la commission à l'occasion de la nouvelle année. Remerciements.

QUESTIONS DIVERSES :

- Après débat, la commission décide d'appliquer dès à présent l'article 27 du statut de l'arbitrage pour toutes les nouvelles candidatures à la formation initiale d'arbitre stagiaire, qu'elle soit longue ou accélérée.

AUDITION :

- * Le commission reçoit sur convocation **M. Bilel MEDINI** pour affaire le concernant.
- * Elle procède à son audition et prend acte des explications apportées en réponse aux questions des membres de la CDA.
- * Après débat, la commission décide de placer le dossier de l'intéressé en attente des documents justificatifs demandés pour le vendredi 17 janvier, terme de rigueur.

*Prochaine réunion restreinte
Lundi 20 janvier 2020 à 18h00*

Le Président : Patrice BOUREAU
Le Secrétaire : Jean REDAUD